

Le 13 mars 2009 à Waimes, des élus et acteurs locaux se sont réunis pour échanger et s'informer sur l'intégration des principes du développement durable à la gestion communale.

Au départ de l'expérience de la Commune de Beckerich, ils ont fait le point sur la situation en Wallonie et débattu sur la reconnaissance du PCDR en tant qu'Agenda 21 local.

## A retenir

### 10 principes pour implanter une politique durable au niveau local

- 1. Elaborer ensemble une vision mais avancer à petits pas.**  
*A Beckerich, la vision de l'avenir concerne l'autonomie énergétique.  
Il est très important d'informer, de communiquer et de rappeler les petits pas accomplis.*
- 2. Fixer des buts précis et vérifiables.**  
*Par exemple, X% de CO2 en moins.*
- 3. Développer une stratégie en se basant sur des chiffres.**
- 4. Evaluer régulièrement les actions menées**  
*Si on ne le fait pas, les gens se disent « à quoi ça sert ? »  
Dire « vous avez bien fait ! », ça motive.*
- 5. Utiliser une communication créative et adaptée.**
- 6. Echanger les expériences et apprendre auprès d'autres.**  
*La roue est inventée, il faut juste l'adapter.*
- 7. Prendre les gens là où ils sont et parler leur langage**  
*La plupart des gens font du développement durable sans le savoir. Il faut éviter de culpabiliser en utilisant un discours technique, mais au contraire valoriser tout ce qui se fait pour créer une saine émulation.*
- 8. Impliquer les habitants à tous les niveaux, les concerner.**  
*Organiser par exemple des groupes de travail où chacun peut intervenir.*
- 9. Bâtir des ponts vers des alliés potentiels, au lieu de chercher la confrontation avec les ennemis les plus éloignés.**  
*Ne pas vouloir convaincre tout le monde, avancer avec ceux qui sont partants.*
- 10. Créer un sentiment d'identité et de fierté.**

L'idée est de redonner de l'ambition aux projets de développement en recherchant l'exemplarité et en fédérant les populations autour d'une identité orientée vers l'avenir (un peu comme les slogans « Une ardeur d'avance » ou « Forcer l'avenir »).

Cette identité pourrait être obtenue à travers le développement durable et est donc plus qu'une simple caractéristique du territoire (« Waimes, la plus haute commune de Belgique »). Elle chapeaute, oriente toute la politique de développement.

Le développement durable n'est pas qu'un secteur de la politique communale, mais une vision globale et nouvelle du projet communal.

# PCDR et Agenda 21 Local

## Le développement durable, c'est quoi ?

L'économique au service des besoins sociaux qui s'inscrivent dans les limites finies de la planète.  
Un nouveau mode de développement qui vise à mieux vivre et pas à avoir toujours plus (= croissance).  
Plus qu'un secteur de la politique communale, c'est une vision globale et nouvelle du projet communal.

## Pourquoi intégrer le développement durable dans le PCDR ?

Si les 6.5 milliards d'habitants de la terre vivaient comme les européens, il faudrait 3 planètes.  
Notre modèle occidental n'est plus viable.

## L'Agenda 21 local, c'est quoi ?

C'est un processus par lequel les collectivités locales et les territoires (élus et techniciens) travaillent en partenariat avec les acteurs de la communauté (citoyens, associations, entreprises, ...) pour élaborer et rédiger un plan d'actions concrètes visant le développement durable de leur territoire. Le développement durable est donc la raison d'être d'un Agenda 21 local.

## Pourquoi faire du PCDR un Agenda 21 local ?

Le PCDR est l'outil existant le plus approprié (diagnostic, stratégie, participation,...).  
La population est de plus en plus concernée par le développement durable.  
Cela pourrait bientôt devenir obligatoire : il vaut mieux dès lors anticiper plutôt que subir.  
Exemplarité-image : le développement durable remplace de plus en plus la performance économique dans les stratégies de différenciation. Les communes s'en servent pour communiquer, vendre leur image à l'extérieur et même en faire une activité lucrative à part entière (Beckerich, Fribourg, Angers...).

## Les améliorations pour faire du PCDR un Agenda 21 local

Amplifier la dimension sociale.  
Intégrer les principes de solidarité, responsabilité, précaution, intégration dans l'évaluation de la démarche.  
Systématiser l'utilisation des indicateurs et assurer leur suivi régulier.

## L'Agenda 21 local en Wallonie

- La FRW est mandatée pour mener une opération-pilote avec des communes volontaires (15 en mai 09) en phase d'élaboration de PCDR.
- Aucune base légale n'existe.
- Décret probable dans 2-3 ans.

Majoration des subventions octroyées à l'emploi d'un conseiller en environnement si réalisation d'un Agenda 21 local dans les 3 ans.





# Annexe

# Que retenir de l'expérience de Beckerich ?

## Créer une dynamique, mobiliser les gens est facilité en situation de crise.

L'exploitation des mines et la sidérurgie industrielle ont largement contribué à la richesse du Grand Duché et de Beckerich en particulier

Suite à la crise des années 70, les mines et les usines sidérurgiques ont fermé, le nombre d'agriculteurs a diminué et à Beckerich, le chemin de fer n'est plus passé (arrêt en 1967). La commune a alors connu l'exode rural.

A l'époque, un club de jeunes « Les amis de l'histoire » s'est intéressé au passé de Beckerich, à son patrimoine. Leur but : ouvrir les yeux des habitants de la commune sur leurs richesses ; pas de château ni de cathédrales, mais une histoire, un patrimoine rural. Le groupe a motivé les habitants à le restaurer, un effet boule de neige s'est produit.

## Un processus de dynamisation peut être initié en dehors d'un Conseil communal.

En 1982, une nouvelle équipe d'élus compose le Conseil communal, dont C. Gira, l'actuel député-maire. Embrayant sur sa population qui investit dans ses bâtiments, le Conseil communal suit le mouvement et lance un grand programme de rénovation (aménagement des places, enfouissement du câblage électrique, installation de lampadaires, ...).

Sans s'inscrire dans la nostalgie, mais dans un développement vers le futur, les rénovations n'ont pas pastiché le passé, mais adopté un langage architectural contemporain.

En 1990, on passe de la « réaction à la crise » à un « on va de l'avant ».

## C'est la première fois qu'un programme écologique est écrit, qu'il imprègne horizontalement tous les domaines et toutes les politiques.

Pour ce faire, il est nécessaire de se doter d'instruments de gestion. Par exemple, un inventaire des biotopes qui permettra d'aller au-delà du constat du déclin de la biodiversité et de crédibiliser les actions et projets grâce à un état des lieux précis, sur carte, indiquant que tout n'est pas mauvais et qu'il y a lieu d'intervenir à certains endroits.

Le recours à des spécialistes extérieurs - qui jettent un regard extérieur sur la commune - est indispensable. Exemple : la composition de la population a fortement évolué à Beckerich : en 1980, ce sont principalement des personnes âgées. Aujourd'hui, 2/3 sont de jeunes navetteurs travaillant à Luxembourg.

## La connaissance de la composition de sa population et de son territoire est essentielle, il faut régulièrement procéder à une radiographie de sa commune sans cela on ne remarque pas les lents changements qui s'opèrent.

En 1995, Beckerich rejoint l' « Alliance internationale du climat » qui regroupe des « visionnaires » qui ont voulu prendre en compte les intérêts des « peuplades ».

Les objectifs sont, d'une part de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 50% au niveau de toute la commune et d'autre part, d'aider les peuples du sud.

C. Gira considère que le défi énergétique est un défi immense, qu'il y va de la survie humaine.

Il est nécessaire d'envisager une approche non sectorielle des projets. Par exemple, les dépenses énergétiques liées à la mise en œuvre de tout projet communal ou privé sont évaluées.

## Mettre en place le développement durable, cela prend du temps, ce n'est pas gérable sur une seule mandature.

Le développement durable, c'est arrêter de ne voir que le développement économique, c'est faire attention à l'environnement, au social.

« Il est grand temps que tout le monde s'y mette, même les petites communes ». Beckerich compte 2.300 habitants :

ce qui est faisable à Beckerich est faisable ailleurs.

# Ce qui fait l'exemplarité de Beckerich

## L'exploitation de ses ressources singulières.

Lorsque C. Gira est devenu bourgmestre, Beckerich n'offrait aucun emploi à ses habitants. Il n'y avait pas de rentrées fiscales pour la Commune, les caisses étaient vides.

La question des ressources et des atouts de la commune s'est posée. Il se trouve que l'eau de source de Beckerich est une eau de grande qualité. Les analyses confirment la possibilité d'une commercialisation. S'ensuit le montage d'une usine d'embouteillage d'eau. Beckerich restant propriétaire des sources, la commune touche une indemnité par m<sup>3</sup> embouteillé ; elle est actionnaire (15%) de la firme ; 65 emplois locaux ont été créés ; les rentrées financières pour la Commune s'élèvent à 300.000 euros.

## L'appropriation de ses ressources et la volonté de rester « maître du jeu ».

Si la commune a une ressource à exploiter, il faut que la plus-value reste acquise aux habitants.

Les **énergies renouvelables constituent la chance du monde rural** : les éoliennes, la biométhanisation, cela ne peut se faire qu'à la campagne.

Attention de lier décentralisation technologique et décentralisation financière.

Il faut que le monde rural s'approprie ses ressources et que ce soit lui qui en profite.

Il faut que la commune reste maître du jeu. Ainsi, à Beckerich, le coût du kwatt heure est déterminé au Conseil communal. Ce ne sont pas les cheiks qui décident !!

## Une vision prospective.

L'autre chance du monde rural, ce sont les technologies de l'information et de la communication (TIC), car elles permettent de créer des emplois décentralisés. Au lieu d'inciter à la mobilité débridée au travers de la construction d'autoroutes, il faut appeler les autoroutes de l'information, à savoir « le haut débit ».

Grâce aux TIC, les villages disposent en outre du même niveau d'information que la ville (à Beckerich, comme à Paris), avec l'avantage que leur petitesse, la moindre lourdeur bureaucratique, l'existence de liens interpersonnels, tout cela leur donne un avantage compétitif (rapidité) en matière de montage de projets.

## Un esprit d'entreprise.

En matière de tourisme, la commune ne disposant pas d'infrastructures, elle n'attire pas le touriste et, sans présence de touristes, personne n'est prêt à investir dans la création d'infrastructures.

Afin de casser ce cercle vicieux, la commune fut la première à investir dans des infrastructures touristiques. Dépassant la dichotomie entre privé et public, elle crée des synergies et s'appuie sur le **Partenariat Public Privé** (PPP) pour rénover le moulin de Beckerich et le louer à un gérant.

L'école de Beckerich est une bio-construction ; le cycle de vie de tous ses matériaux a été analysé. A chaque fois qu'un nouveau bâtiment est construit, un créneau économique-écologique est créé.

## Le goût du défi et le fait de se donner les moyens d'y arriver.

D'ici 2025, la commune vise **l'autonomie énergétique** pour les 700 ménages qui la composent. Parallèlement aux projets d'envergure comme la station de biométhanisation (19 agriculteurs produisent l'équivalent de 40% de l'électricité des ménages) et la chaufferie biomasse (2 mégawatts), des actions sont menées pour réduire les consommations énergétiques des habitants : campagnes de sensibilisation, mesures financières (ex : octroi d'une prime de 38 euros valable lors de l'achat d'un frigo A++).

La commune investit massivement dans les énergies renouvelables dans un souci de **crédibilité et d'exemplarité** : il faut que les gens voient que ça marche. Et ça marche : 12% des ménages de la commune ont réalisé un investissement dans le domaine des énergies renouvelables.

## Un investissement non feint dans le pilier social.

Beckerich compte une structure d'accueil pour les enfants, une maison de retraite, des commissions consultatives dans lesquelles les femmes sont très actives, **une politique pro-active d'intégration des étrangers** via les activités culturelles.

La commune mène une réflexion avec des ONG concernant les relations Nord-sud, affecte 0,7% des recettes communales à des projets dans des pays du sud (soit 50.000 euros).

Un gros travail est mené dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux problèmes Nord-Sud.

Beckerich est par ailleurs jumelée avec une commune hongroise.

Parallèlement, la commune tente de garder l'identité de ses villages via notamment la décentralisation de ses écoles (une par village), via une attention particulière au langage architectural lors des transformations urbanistiques (écoles) ou encore via le maintien des larges allées bordées d'arbres. A noter que Beckerich a obtenu le prix européen du développement rural en 1996.

La Commune considère en outre que la **coopération transcommunale** est indispensable. Elle a rejoint 9 autres communes dans un syndicat qui gère 2 parcs d'activités, une crèche, organise des concerts, améliore les transports publics.

## Une autre conception du pouvoir.

C. Gira considère que la clef du succès de sa politique est la **participation citoyenne**.

Celle-ci se matérialise dans la dizaine de commissions consultatives actives sur des sujets tels que l'économie, le sport, la jeunesse, l'environnement, ... Soit 81 hommes et femmes qui réfléchissent à l'avenir de la commune car le pouvoir politique leur laisse un espace à occuper.

Après les élections, le Conseil communal établit le nombre et les sujets des commissions, envoie une info à tous les ménages et les invite à s'investir (dans 1 à 3 commissions).

Celles-ci sont composées de 8 à 12 membres, dont un président, un secrétaire. Le Conseil communal n'y est pas forcément représenté.

La Commune estime important de soutenir les commissions dans leurs missions. Pour ce faire, elle leur propose notamment les conseils de spécialistes en communication.

Les commissions disposent d'un budget annuel de 2.000 à 3.000 euros chacune.

Début de législature, les membres des futures commissions sont rassemblés afin que soit discuté, avec eux, le programme du Conseil communal.

Selon C. Gira, il faut fonctionner à la confiance et si on ne suit pas les projets proposés par les commissions, il faut se donner la peine d'expliquer pourquoi, prendre les gens au sérieux.

Le Collège demande aussi régulièrement un avis aux commissions.

Cette rencontre a été organisée par:

**L'équipe régionale de Haute Ardenne  
de la Fondation Rurale de Wallonie**

**Rue Géréon, 3 - 4950 Faymonville  
080/67 84 70 - [hte.ardenne@frw.be](mailto:hte.ardenne@frw.be)  
[www.frw.be](http://www.frw.be)**

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à les contacter !

